

SYSTÈME PROTECTEUR AQUA MAT (IMPRÉGNATEUR + PROTECTEUR AQUA MAT)

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Système de protection à l'eau simple de mise en œuvre et économique destinée à protéger tous les supports de type Enduit Béton Coloré (EBC) et PURE® Minéral Béton (PMB). Ne doit pas d'être recouvert par un vernis.
- Produit ultra mat. L'aspect naturel du support protégé est conservé et lui donne un « effet pierre ».
- Prévient et réduit l'encrassement des matériaux, mais n'est pas filmogène et n'empêche pas l'incrustation de la saleté dans le matériau.
- Protection possédant des propriétés hydrofuges et oléofuges.
- Limite la pénétration des liquides à base d'eau et d'huiles.
- Est perméable à la vapeur d'eau. Il laisse « respirer » le support traité. Les propriétés initiales du support sont conservées.
- Transparent après séchage, ne forme pas de film à la surface, le liquide peut présenter une légère coloration jaunâtre dans son état liquide.
- Résiste aux rayons ultra-violet, ne jaunit pas.
- Applicable en plusieurs couches sans temps d'attente entre les couches.

DOMAINES D'APPLICATION

- Intérieur/Extérieur
- Protection idéale pour les douches
- Adaptée pour les murs des pièces à vivre.
- N'est pas adapté au contact alimentaire (plan de travail). Consultez notre tableau récapitulatif des finitions disponibles afin de choisir le produit le plus adapté à tout autre projet (disponible sur notre site internet).

OUTILS NECESSAIRES

- Spalter
- Nettoyage des outils : immédiatement à l'eau après utilisation

PREPARATION DU SUPPORT

- Le support doit être âgé d'au moins 5 jours à 20°C dans le cas d'un Enduit Béton Coloré (EBC) et PURE[®] Minéral Béton (PMB).
- Néanmoins, il est impératif de vérifier que l'humidité résiduelle du support est inférieure à 1%, et que sa température est supérieure à 5°C.
- Un dépoussiérage sera nécessaire avant application de la protection. Il doit être propre, sec, exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance.

PREPARATION DU MELANGE

- **IMPRÉGNATEUR** : Prêt à l'emploi. Ne pas le diluer. Avant ouverture du Jerrican, le produit doit être homogénéisé en l'agitant manuellement pendant 10 secondes environ.
- **PROTECTEUR AQUA MAT** : Prêt à l'emploi. Ne pas le diluer. Avant ouverture du Jerrican, le produit doit être homogénéisé en l'agitant manuellement pendant 10 secondes environ

MISE EN OEUVRE

Phase 1 : IMPREGNATEUR

- Température ambiante, du support et du produit lors de l'application : entre 12 et 30°C.
- Le produit s'applique, au lisseur à vernir (spalter) de manière uniforme.
- Appliquer en 2 couches minimum (selon porosité et aspect du béton).
- Sec au toucher 'hors poussières' en 30 min à 20°C.
- Ne pas 'surcharger' mais appliquer en plusieurs couches jusqu'à ce que le produit ne pénètre plus. Ne pas laisser de flaques et ne pas appliquer en surépaisseur pour des raisons esthétiques. (Risque de traces blanchâtres)
- Application de la 2ème couche : entre 1 à 4h suivant la température.
- Laisser sécher 48H minimum à 20°C avant l'application du protecteur solvanté.

Phase 2 : PROTECTEUR AQUA MAT

- Après séchage de l'imprégnateur pendant 24h :
- Appliquer en plusieurs couches successives sans temps d'attente entre les couches en respectant les consommations du produit afin de garantir le résultat final.
- Le produit s'applique au spalter de manière uniforme en commençant par le bas et finir par le haut du support.
- Les couches successives s'appliquent selon la technique "humide sur humide" : appliquer la deuxième couche avant que la première couche ne soit complètement sèche (sec au touché), 30 minutes environ après la 1ère couche et ainsi de suite jusqu'à utilisation de la quantité de produit décrite dans la partie rendement.
- Appliquer le produit sans excès et de façon uniforme. Eviter les surconsommations et éliminer les coulures si besoin.

SECHAGE FINAL / REMISE EN SERVICE

- Le séchage complet du système est obtenu en 24 heures environ, en fonction des conditions climatiques.
- La protection optimale est atteinte au bout de 7 jours.
- La dureté maximum d'un 'béton ciré' est atteinte 28 jours après durcissement des protections.

ENTRETIEN COURANT / RENOVATION

- Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras trop longtemps. Les essuyer le plus vite possible.
- Pour le nettoyage des surfaces, utiliser des produits courants « non agressifs » ou simplement de l'eau avec ou sans Shampoing Nettoyant. Éviter les produits à base d'ammoniaque ainsi que les produits anticalcaires fortement dosés.
- Il est important d'entretenir la surface par l'application régulière d'une couche du dernier produit de protection après un nettoyage approprié de la surface à protéger. La fréquence de cette opération est fonction de l'utilisation qui en est faite.

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

IMPREGNATEUR :

- Consommation : environ 50ml /m² par couche.
- Formats Jerricans :
 - 500mL (jusqu'à 5 m² pour 2 couches)
 - 1 L (jusqu'à 10 m² pour 2 couches)
 - 2 L (jusqu'à 20 m² pour 2 couches).
 - 5 L (jusqu'à 50 m² pour 2 couches).

PROTECTEUR AQUA MAT

- Rendement et consommation : 1L pour 9 à environ 13.5m² finis (entre 2 à 3 couches selon la porosité du support).
- Formats Jerricans : 1L (jusqu'à 13.5m² finis), 2L (jusqu'à 27m² finis), 5L (jusqu'à 66m² finis), 10L (jusqu'à 133m² finis)
- Le produit se conserve 1 an après fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

PRODUITS ASSOCIES

- Enduit Béton Coloré (EBC) / PURE® Minéral Béton (PMB)
- Shampoing Nettoyant

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, « béton » et finition) et du strict respect des fiches techniques ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction des conditions d'application (geste de l'opérateur, température etc...).

SECURITE ET PRECAUTION

- IMPRÉGNATEUR

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Attention. Peut provoquer une allergie cutanée.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

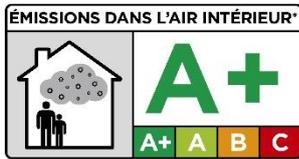
Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (MIT), mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (C(M)IT/MIT (3:1)) (3:1)

Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (Cat A/i) : 140g/l (2010). La teneur en COV* de l'IMPRÉGNATEUR, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/l. (*) Composés Organiques Volatils.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

- PROTECTEUR AQUA MAT

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008
COV : Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / i type pa) est de 140 g/l de produit prêt à l'emploi. La teneur en COV* de PROTECTEUR AQUA MAT, prêt à l'emploi, est au maximum de 140 g/l. (*) Composés Organiques Volatils.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.